



Gatineau  
Ville en santé



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

## PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 19 décembre 2013, à 9 h

Restaurant Risotto – Ramada Plaza Manoir du Casino, secteur Hull

---

**PRÉSENCES :** Madame Louise Boudrias, présidente et conseillère municipale  
Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller municipal  
Monsieur Cédric Tessier, conseiller municipal  
Monsieur Roger Archambault, directeur, Service LSDC  
Madame Agathe Lalande, chef de la Division Qualité de vie et développement communautaire  
Madame Priscillia Levac, secrétaire - Division Qualité de vie et développement communautaire

Madame Kathleen Barrette, STO  
Monsieur Simon Charron, Cégep de l'Outaouais  
Monsieur Carl Clements, Québec en forme  
Madame Geneviève D'Amours, CSSS Gatineau  
Monsieur Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau  
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais  
Monsieur Karl Lavoie, Chambre de commerce  
Monsieur Pierre Legros, CRÉO – *personne-ressource*  
Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office municipal d'habitation de Gatineau  
Monsieur Martin Robitaille, UQO

## ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Paul Nicole, responsable, développement social - Division Qualité de vie et développement communautaire  
Madame Anick Fortin, agente à la Commission Gatineau, Ville en santé  
Madame Pauline Fortin, Direction de la santé publique  
Madame Fabienne Lachapelle, TROCAO  
Madame Johanne Lauzon, CSSS de Papineau  
Madame Sylvie Mantha, Service de police

## INVITÉS :

Monsieur Mario Dion, CSSS Gatineau  
Madame Caroline Marinoff - Carrefour jeunesse emploi  
Madame Renée Roberge, Service de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Gatineau  
Madame Frédérique Delisle, Loisir sport Outaouais

---

## 1. PRÉSENTATION DES ÉLUS

La rencontre débute à 9 h.

Madame Louise Boudrias et messieurs Martin Lajeunesse et Cédric Tessier se présentent.

## 2. PRÉSENTATION DES MEMBRES – TOUR DE TABLE

À la demande de madame Louise Boudrias, un tour de table est effectué.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Karl Lavoie  
Appuyé par madame Nathalie Lepage

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adopté

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2013

Madame Kathleen Barrette demande de modifier la phrase au point 9.1 *Rapibus* :

Libellé du 26 septembre 2013 :

*Madame Kathleen Barrette explique les raisons pour lesquelles le service du Rapibus sera plus long pour une minorité de gens.*

Nouveau libellé :

*Madame Kathleen Barrette souligne les nouvelles opportunités de déplacements pour la clientèle hors pointe du Rapibus ainsi que l'accessibilité de leurs infrastructures.*

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire de la Commission Gatineau, Ville en santé de la Ville de Gatineau tenue le 26 septembre 2013 a été déposée aux membres de la Commission :

Il est proposé par monsieur Karl Lavoie  
Appuyé par madame Kathleen Barrette

Et résolu que cette commission adopte le procès-verbal, tel que modifié ci-haut.

Adopté

## **5. HUIS CLOS**

### **5.1 Voir ordre du jour huis clos**

*Monsieur Karl Lavoie quitte à 10 h 15.*

*Pause de 10 h 15 à 10 h 25.*

## **6. PRÉSENTATION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS DURABLES – SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La présentation est affichée à l'écran.

Madame Renée Roberge présente brièvement le schéma d'aménagement. Madame Roberge présente davantage le Plan de déplacements durables et son plan d'action.

Plusieurs membres posent des questions d'éclaircissement.

## **7. PRÉSENTATION D'UN PROJET DE TRANSPORT COMMUNAUTAIRE**

Lors de la rencontre, les membres de la Commission Gatineau, Ville en santé ont reçu un représentant de Carrefour jeunesse emploi, madame Caroline Marinoff et un représentant du CSSSG, monsieur Mario Dion qui sont venus présenter un projet de « transport communautaire » sur le territoire de Gatineau.

Les objectifs de la présentation sont de faire connaître le projet de « transport communautaire » aux membres de la CGVS et venir chercher une reconnaissance pour leur projet.

*Madame Frédérique Delisle et monsieur Cédric Tessier quittent à 11 h 45.*

Suite à la présentation, les membres se sont entendus sur ce qui suit :

Considérant que le transport est un besoin de base essentiel pour assurer la participation de tous, à la vie en société;

Considérant que l'accès physique à des activités communautaires, de formation et de loisirs est souvent peu accessible pour certaines clientèles;

Considérant qu'à Gatineau il existe des ressources en lien avec le transport notamment, le transport en commun;

Considérant que le réseau de transport en commun de la STO est souvent mal connu;

Considérant que les personnes vulnérables utilisent peu le transport en commun;

Considérant que le transport en commun est moins bien adapté à certains déplacements, selon le lieu ou l'heure de la journée;

Considérant que le déploiement d'une nouvelle offre de transport doit se faire en complémentarité avec les modes de transport existants;

Il a été proposé par madame Kathleen Barrette  
Appuyée par monsieur Martin Lajeunesse

Et approuvé à l'unanimité que :

La Commission Gatineau, Ville en santé reconnaît le besoin d'avoir une offre complémentaire de transport pour les personnes vulnérables et reconnaît le « transport communautaire » comme un mode de transport alternatif intéressant;

Cette offre doit cependant tenir compte de certaines conditions :

1. Une offre de « transport communautaire » devra se faire en complémentarité avec l'offre de la STO et les autres modes de transport s'il y a lieu;
2. Des solutions d'accessibilité au transport en commun, telle la tarification sociale, devront être évaluées avant de déployer une offre de transport communautaire;
3. La viabilité à long terme du transport communautaire devra être démontrée;

La Commission Gatineau Ville en santé acheminera cette recommandation au comité d'analyse du PAGESIS pour enrichir leur réflexion sur le « transport communautaire »;

Les recommandations du comité d'analyse seront déposées pour approbation à la Commission Gatineau, Ville en santé du 20 février 2014.

La Commission a le mandat de recommander les projets du PAGESIS au conseil municipal du 20 février pour adoption.

#### **8. RETOUR SUR LES ENJEUX ET RÉFLEXIONS**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

#### **9. APPUI AU PROJET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

#### **10. PROCHAINE RENCONTRE**

Jeudi le 20 février 2014 à 9 h, à la salle des Comités à la Maison du citoyen (25, rue Laurier).

#### **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET DINER DE NOËL**

Il est proposé par monsieur Martin Robitaille  
Appuyé par madame Nathalie Lepage

Et résolu que cette commission accepte de lever la séance à 12 h 15.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la commission

---

Madame Priscillia Levac  
Secrétaire aux comités et commissions

---

Madame Louise Boudrias, Présidente  
Conseillère municipale